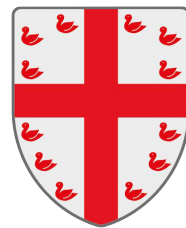


Le petit

BIERNOIS



www.bierne.fr

Facebook : Le nouveau p'tit Biernois

mairie@bierne.fr



Suite à la démission de M. Sébastien LESCIEUX, maire de Bierne, une élection pour élire un nouveau maire doit être organisée sur notre commune.

Le conseil municipal de Bierne n'étant pas complet, du fait de la démission de 17 des 19 membres de l'opposition, la Sous-préfecture de Dunkerque nous a informé que des **élections globales** seront organisées : les **23 et 30 juin 2024**.

Toutes les informations relatives à l'organisation de ces élections sont à retrouver dans l'arrêté préfectoral disponible en mairie de Bierne, mais également sur le site internet de la commune.

Bienvenue à ...

Emma FACKEURE

née le 20 mars 2024

Félicitations !

Marie HOSTE & Jonathan DAVID

se sont pacsés le 18 mars 2024

Lauriane DEBLOCK & Jérôme DHENNIN

se sont mariés le 20 avril 2024

Elections européennes et municipales en 2024

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin, les élections municipales les dimanche 23 (1er tour) et 30 juin 2024 (2nd tour, si nécessaire).

Vous ne serez pas sur Bierne à l'une de ces élections ?

Pensez à la procuration !

Toutes les informations sur :
www.maprocuration.gouv.fr

Les dates clés à venir :

> **1er mai - 10h>18h** : fête des associations organisée par le Comité des Fêtes, sur la place du village

> **8 mai - 11h** : cérémonie patriotique "Fête de la Victoire de 1945", Monument aux Morts

> **9 mai - 10h** : tournoi jeunes du Football Club Biernois, stade municipal

> **11 mai - 8h>12h** : don du sang, salle multi-activités

> **12 mai - 9h30>15h** : "Color Run" par l'AAPE, salle Louis-Puget

> **19 mai - 9h>17h** : tournoi Bierne Arts Martiaux, salle Louis-Puget

> **23 mai** : voyage des aînés à Merville

> **2 juin - 10h** : "Challenge Michel Droissart" par le PPCB, salle Louis-Puget

> **8 juin - 6h>17h** : brocante organisée par les Bieren'aeres

> **9 juin - 8h>18h** : élections européennes

> **13 juin - 15h>18h30** : "Repair Café", salle multi-activités

> **15 juin - 10h** : journée familiale de Bierne Arts Martiaux, salle multi-activités

> **15 juin - 19h** : gala de danse organisé par Dynamik Attitude 59, salle Louis-Puget

> **22 juin - 10h** : fête de l'école organisée par l'AAPE et les enseignants, salle Louis-Puget

> **23 juin - 8h>18h** : élections municipales (1er tour)

> **30 juin - 8h>18h** : élections municipales (2nd tour)

Retrouvez tous les temps forts de l'année sur le site internet :

www.bierne.fr

La rénovation de l'école est terminée !

La municipalité de Bierne avait décidé de gros travaux pour notre école : ils touchent à leurs fins !

Dernier espace en travaux dans l'école : l'abaissement du plafond du périscolaire qui permet de limiter les volumes de chauffage mais aussi la propagation des bruits et ainsi améliorer le confort de nos enfants.

L'ensemble des vitrages a été remplacé, une isolation thermique et phonique ainsi qu'une toute nouvelle VMC double-flux ont également été installées.

Un sas d'accès au périscolaire a été créé afin de sécuriser l'accès et de limiter l'entrée d'air extérieur, et un nouveau mobilier est en cours de réception.



Notons enfin que sur un budget global des travaux de 468 501 €, 80 % ont bénéficié de subventions publiques, seuls 20 % de ce montant ont été pris en charge directement sur le budget de la commune.

Depuis quelques semaines, les enfants ont retrouvé leurs habitudes dans un bâtiment mieux isolé, mieux éclairé, moins bruyant, plus lumineux... en un mot, plus agréable !

7 nouveaux ordinateurs pour les enseignants



La commune assure le fonctionnement matériel de l'école, notamment les frais de chauffage, d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone, les dépenses d'entretien des locaux, du mobilier et du matériel scolaire, la rémunération des personnels de service affectés à l'école et des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.

Les dépenses pédagogiques sont également à la charge des communes, et c'est dans ce cadre que la mairie a acheté 7 nouveaux ordinateurs qui seront utilisés par les enseignants dans le cadre de leurs missions au service de nos enfants.

Un bon équipement pour un bon enseignement !

Journée exceptionnelle pour les CM1/CM2

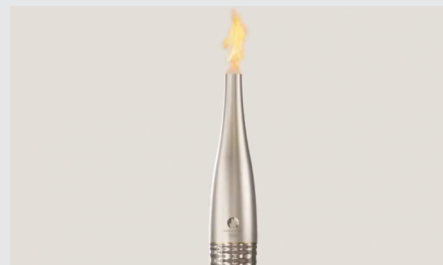


Le mardi 4 juin 2024, les élèves de la classe de CM1/CM2 de notre école vont vivre une journée extraordinaire: la découverte du Sénat et de l'Assemblée Nationale à Paris, instances fondamentales de notre démocratie française.

Ce projet a été proposé par les conseillers municipaux enfants, puis organisé avec eux, avec l'aide d'Alphonse Morote et de Julie Sygula, référents du CME.

Les enfants ont écrit à notre député Paul Christophe ainsi qu'à notre sénatrice Marie-Claude Lermytte, et tous deux ont accepté, le projet a été validé et financé par le conseil municipal "adulte" de Bierne.

La flamme olympique passera par Bierne



Une autre journée exceptionnelle pour notre commune sera le mardi 2 juillet : la flamme olympique passera par Bierne ce jour-là !

Elle arrivera de Dunkerque pour aller dans l'usine Coca-Cola (partenaire majeur des Jeux Olympiques) de Bierne-Socx, mais un relais est programmé sur la voie publique route de Socx et route de Bierne avant de rentrer dans l'usine.

2 Biernois ont eu l'immense honneur d'être sélectionnés pour être porteurs de la flamme, et auront donc le privilège de courir quelques minutes en la tenant dans leurs mains : Amandine Torchy et Julien Parent, bravo à eux !



Parole d'élu

Bertrand Vanhersel

Conseiller municipal délégué aux finances

"Lors du dernier conseil municipal ont été présentés les comptes administratifs 2023 et le budget primitif 2024.

Pour cette année 2023, la capacité d'autofinancement brute de notre commune est de 463.478 € et la capacité de désendettement de 1,68 année.

Ces indices sont les meilleurs depuis plus de huit ans et démontre une situation financière saine.

Celle-ci nous permettra de poursuivre sereinement notre programme d'investissement."

2e édition de la "Color Run"

Le 12 mai, à 9h30.

Organisée par l'AAPE, la Color Run est une course (ou marche) pour le simple plaisir de courir ou marcher en musique, mais aussi de faire la fête et partager un moment convivial en famille et/ou entre amis, avec en prime des points de passage "colorés" où les organisateurs prennent un malin plaisir à partager les couleurs !



On compte sur vous pour partager cet événement autour de vous et venir en nombre passer un excellent moment coloré !

Fête du sport de la CCHF



Le 25 mai, de 10h à 17h, Complexe Deldicque puis Stade Dehondt à Wormhout.

La fête du sport pour tous est l'événement incontournable proposé par la CCHF. L'objectif est de vous faire vivre les jeux, de vous donner la possibilité de découvrir des disciplines et de participer à des initiations et des défis sportifs.

Un accent tout particulier sera donné sur les disciplines paralympiques.

Toute la journée, défiez-vous en famille ! Des places pour les JO à gagner, des bons d'achats, des goodies, le plaisir d'être ensemble...

Près de 20 disciplines à découvrir ou redécouvrir !

Pont du Petit Millebrugghe

La municipalité reste pleinement mobilisée sur le dossier du pont du Petit Millebrugghe, c'est un sujet qui revient systématiquement lors de nos conversations avec vous.

Évidemment nous aimerions tous que ce pont soit déjà reconstruit, mais nous sommes tributaires des délais administratifs, que nous ne maîtrisons pas.

La CCHF, qui a la charge de ce dossier, nous a donné le planning à venir :

- > Le dossier de consultation des entreprises est en cours de finalisation.
- > **Fin mai 2024** : l'avis d'appel public à la concurrence sera lancé.
- > Les entreprises ont un **déla**i de deux mois pour répondre à cet avis.
- > **Août 2024** : remise des offres des entreprises.
- > **Septembre 2024** : désignation des entreprises.
- > **Novembre 2024** : début de travaux qui devraient durer 8 mois (déconstruction de l'ouvrage existant et construction du nouveau pont).

Quant au choix d'un pont à **une ou deux voies**, il sera fait à la réception des offres des entreprises (et sera officialisé lors de la notification du marché, en septembre).

Voyage des aînés

La commune de Bierne a le plaisir d'inviter les aînés Biernois de 65 ans et plus à une agréable journée de détente.

Cette escapade aura lieu **le jeudi 23 mai 2024**.

Rendez-vous sur la place à 10h45 pour un départ à 11h. Suivra un repas-dansant à la ferme-auberge de "l'oiseau perdu" à Merville, puis un retour à Bierne aux alentours de 19h.

Nous souhaitons à nos aînés une excellente journée !



Une surprise arrive sur le mur de la médiathèque

La municipalité a souhaité mettre en valeur les abords de notre médiathèque municipale, et pour ce faire, elle a décidé d'utiliser le mur qui en jouxte l'entrée, en demandant l'aide de l'artiste Romain Bonnaillie, alias "Yori", qui a déjà eu plusieurs fois l'occasion de nous montrer son savoir-faire et sa créativité sur notre commune.

Yori a donc imaginé une fresque de 16,5 m², qui représentera un enfant ouvrant un livre, entrant symboliquement dans le monde merveilleux de la lecture, comme Alice aux pays des merveilles entre dans le terrier du lapin blanc...



Petite anecdote, Yori s'est inspiré de sa propre fille pour créer le personnage qui habillera prochainement notre mur communal, une œuvre donc très personnelle...

Ce mur nous a semblé être l'emplacement idéal pour accueillir cette fresque, étant très visible du trottoir mais également de la route, les automobilistes à l'arrêt au feu auront tout le loisir de l'admirer !

Dès que les conditions climatiques sont un peu plus favorables, Yori se met à l'ouvrage...

La propreté du village, c'est l'affaire de tous !

Avec le retour des beaux jours, nous sommes nombreux à profiter des espaces verts et de jeux situés dans le village.



Malheureusement, nous avons déjà la désagréable surprise de découvrir de nombreux déchets jetés par terre...

Nous vous rappelons que le village est équipé de nombreuses poubelles.

Parents, merci de bien vouloir (re)sensibiliser vos enfants à mettre leurs déchets dans les poubelles, ou à les ramener à la maison pour y être jetés dans la poubelle adéquate.

Merci à toutes et tous pour votre implication dans la propreté de NOTRE commune, c'est l'affaire de tous !

Sécurité de tous : tenez votre chien en laisse

On nous signale régulièrement des incidents mettant en cause des chiens non-tenus en laisse, dans le village et notamment devant l'école aux horaires de sortie de classe.



Nous vous rappelons que la tenue en laisse de vos chiens est **OBLIGATOIRE** dans tout le village, par arrêté municipal, mais aussi par **respect envers les autres**.

Il n'est jamais agréable de se faire bousculer par un animal que l'on ne connaît pas.

2.000 abonnés pour la page Facebook de Bierne

Vous êtes aujourd'hui plus de 2.000 à être abonnés à la page facebook de la commune (www.facebook.com/NouveauPtitBiernois).

Ce nombre élevé d'abonnés est une preuve de confiance et d'attachement aux qualités des informations fournies au quotidien.



Grand merci à vous et n'hésitez pas à likez, commentez, partagez !

Rappelons qu'il existe également d'autres moyens de vous tenir informé des actualités de notre commune :

- 1) le **site internet** www.bierne.fr
- 2) l'**application mobile** "Ma Mairie en Poche" qui vous permet de recevoir l'actualité de Bierne en temps réel et sans créer de compte, sous forme de notifications directement sur votre téléphone.
- 3) la **newsletter hebdomadaire** sur inscription depuis la page d'accueil du site internet.
- 4) le **panneau électronique** situé sur la place du village.

Expression politique de l'opposition municipale :

Texte non communiqué.